

Trop de naissances chez les autres

Certains chiffres semblent parler d'eux-mêmes : chaque minute, 144 bébés naissent sur notre globe; bien plus, à chaque tour d'horloge, la population de la terre augmente de 100 000 personnes; encore plus impressionnant, à la fin de cette année, le monde comptera 74 millions de plus d'habitants qu'en 1973; faut-il encore aller plus loin? Soit: il a fallu des centaines de milliers d'années à l'humanité pour atteindre le premier milliard, il ne lui en a fallu que cent pour le doubler, mais le troisième milliard sera atteint après trente ans déjà.

Bien sûr, ces statistiques auraient de quoi tourner la tête des plus blasés. En réalité, tout se passe comme s'ils résonnaient comme une litanie réconfortante dans les pays industrialisés. Et tout porte à penser que, malheureusement, la Conférence mondiale de la population, qui se tiendra à Bucarest dès lundi prochain (1974 est, selon le vœu des Nations Unies, l'Année mondiale de la population) ne sera pas l'occasion de renverser la vapeur, ni même d'entamer la bonne conscience occidentale en la matière.

Car la planète est, vue de l'Europe ou de l'Amérique du Nord, traditionnellement partagée en deux: ceux qui ont les moyens « de croître et de se multiplier », et ceux qui ne les ont pas; à ces derniers — lisez les Asiatiques et les Africains, voire les Américains du Sud — de résoudre le problème de l'expansion démographique mondiale! A eux donc de favoriser le « planning familial à une large échelle, à eux de développer l'alphabétisation (qui doit permettre aussi aux couples de mieux saisir leurs responsabilités de géniteurs), à eux d'intensifier l'éducation (selon les expériences en cours, une politique poussée de l'éducation chez les filles réduit partout les taux de natalité), à eux enfin de prendre conscience que la puissance d'un Etat n'est pas seulement fonction du nombre de ses bras!

Cet « a priori » occidental manifeste l'oubli, la négation de toute solidarité intercontinentale, mais il est surtout sommaire du point de vue économique et social: onze milliards d'êtres humains dans trois générations, c'est la catastrophe mondiale, mais surtout dans la perspective de la croissance continue du gaspillage et des inégalités sur la surface du globe. Et là, la politique reprend ses droits.

Un exemple (développé par P. Bairoch dans « Le tiers monde dans l'impasse », coll. Idées / Gallimard, Paris 1971): l'accroissement de la population dans les pays développés est directement en cause si l'on songe que le problème démographique prend toute son ampleur à l'aune de l'aggravation de la pollution, de la dégradation de l'environnement ou de l'épuisement des ressources naturelles. En effet, en postulant, c'est une hypothèse minimale, que l'impact d'un habitant des pays développés sur tous les phénomènes énumérés ci-dessus est de quinze fois supérieur à celui d'un habitant du tiers monde, alors « le 1 % d'accroissement annuel du 1,1 milliard d'habitants des pays développés provoque presque trois fois plus de dégradation des ressources mondiales que les 2,5 % d'accroissement annuel des 2,6 milliards d'habitants du tiers monde ».

C'est dire que s'il doit y avoir une stratégie de la stabilisation démographique, elle doit bien être mondiale.

C'est dire aussi que si l'environnement se trouve à première vue gravement menacé par la croissance formidable de la population du tiers monde, il l'est tout autant par la croissance industrielle non contrôlée des pays riches. Deux maladies, donc, indissolublement liées: celle du sur-développement des pays riches, celle du sous-développement des pays pauvres; deux maladies qui n'ont qu'une seule et même cause, la recherche du profit et la pratique d'exploitation qui sont le fait des nations industrialisées de l'Est et de l'Ouest.

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
N° 282 15 août 1974
Onzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année: 33 francs
jusqu'à fin 1974: 15 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Eric Baier
Rudolf Berner
Gilbert Baechtold
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

282

1. Face à l'Afrique, l'Europe, cette boîte à sardines

A de rares exceptions près, les régions rurales d'Afrique ne peuvent être tenues pour surpeuplées. L'Afrique compte actuellement environ 374 millions d'habitants, d'où une densité moyenne de 11 habitants par kilomètre carré. La Suisse, elle, a une densité de 152 habitants par kilomètre carré...

Mais si l'Afrique est aujourd'hui, après l'Australie, le continent le moins peuplé du monde, cette situation va évoluer très rapidement.

Avec un taux de croissance démographique de 2,3 % par an, le continent noir comptera 560 millions d'habitants à la fin du siècle (contre

590 millions à ce moment-là pour l'Europe) et de 1500 millions à la fin du premier tiers du XXI^e siècle.

Parmi les conséquences les plus préoccupantes de cette explosion, la question scolaire. La moitié de la population africaine a moins de 15 ans. Pour qu'ils puissent assurer à tous les enfants une éducation de niveau primaire, les gouvernements africains devraient dépenser, selon les calculs de l'OCDE, 60 % de leurs budgets à des fins scolaires: on en est loin actuellement avec 20 % !

LES CONTINENTS SELON LA DENSITÉ DE LA POPULATION (habitants/km²)

1925	Europe ¹	69	1975	Europe	97	2025	Asie du Sud	179
	Asie de l'Est	49		Asie de l'Est	86		Asie de l'Est	150
	Asie du Sud	25		Asie du Sud	66		Europe	131
	Union soviétique	7		Amérique latine	16		Amérique latine	52
	Amérique du Nord	6		Afrique	13		Afrique	46
	Amérique latine	5		Amérique du Nord	11		Amérique du Nord	19
	Afrique	5		Union soviétique	11		Union soviétique	17
	Océanie	1		Océanie	3		Océanie	5
	Monde	14		Monde	29		Monde	66

¹ Statistiques de l'UNESCO.

2. En Suisse, des « bêtes de somme » de moins en moins nombreuses

En Suisse, moins encore qu'ailleurs, semble-t-il, la solidarité face au développement du tiers n'a cours: Swissaid, l'organisation d'aide au développement, ne vient-elle pas de communiquer que l'aide helvétique au tiers monde a été diminuée d'un quart l'année dernière par rapport à 1972, si l'on tient compte de l'inflation ?

Un manque flagrant donc d'ouverture vers le

monde extérieur. Mais la prise de conscience générale de l'importance des données démographiques est insuffisante aussi à l'intérieur; comment ne pas avoir constamment à l'esprit ce fossé qui ne cesse de s'accroître entre la population active et la population non active, et qui va culminer dans un « problème démographique » que le professeur Kneschaurek, délégué aux questions conjonctu-

relles, n'hésite pas à cataloguer (Rapport final sur les perspectives d'évolution de l'économie suisse jusqu'en l'an 2000) parmi les questions les plus importantes à l'ordre du jour.

Le diagnostic tient, en fait, en peu de lignes.

L'hypothèse principale retenue par les spécialistes de la Confédération: « Le Conseil fédéral continuera à appliquer sa politique visant à stabiliser l'effectif des travailleurs étrangers; parallèlement, le nombre des étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement augmentera aux dépens de celui des travailleurs à l'année, de manière à mieux assurer l'intégration économique et sociale de cette main-d'œuvre. »

Le résultat prévisible: « L'accroissement de la population en Suisse fléchira considérablement et, de 1970 à l'an 2000, il n'atteindra même plus, en termes absolus, l'augmentation notée pour la seule décennie 1960-1970 ! Le vieillissement de la population suisse de résidence s'accroîtra notablement, alors que la base de la pyramide des âges la concernant se rétrécira de plus en plus en raison du recul du taux de natalité. (La situation est inverse en ce qui a trait aux étrangers; leur renouvellement démographique est relativement élevé, et ils ne seront pas touchés, pendant assez longtemps encore, par le processus de vieillissement.) »

D'où un problème fondamental, que nous avons souvent soulevé dans ces colonnes: la charge croissante imposée par la partie non active de la population à celle qui exerce une activité. En clair, sur le plan économique, la population devra pourvoir aux besoins toujours grandissants des personnes âgées.

Et la conclusion s'impose sans peine ! « La relation entre population active et population non active se modifie à tel point qu'il faut se demander si nous ne nous approchons pas progressivement de la charge maximale que l'on peut raisonnablement exiger de ceux qui devront encore procurer par leur travail les moyens nécessaires au financement des besoins collectifs ! (...) Selon toute probabilité, le fardeau qui pèse sur les personnes

actives menacera de dépasser les limites économiquement et socialement tolérables. » Et les experts de poursuivre: ce fardeau pourrait « remettre en cause la réalisation, en bonne voie, des revendications d'ordre social et la solution des problèmes urgents qui se posent dans les domaines de la formation, de la recherche, de la santé publique ou de la protection de l'environnement si le taux de natalité des Suisses continuait à baisser aussi rapidement que depuis 1964 et/ou si la « troisième initiative sur l'emprise étrangère » devait être acceptée. »

On voit l'impasse: si l'accroissement démographique, lié à un développement erroné de l'économie, doit avoir des conséquences catastrophiques pour la planète (voir p. 1), il semble nécessaire à certains, par exemple, pour que survive le système et que les personnes actives ne soient pas les « bêtes de somme de la société de demain ».

LES PAYS SELON LEUR TAUX DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Pays 1	Croissance popul.	Croissance PNB
	par an (% 1960-70)	par an (% 1960-70)
Costa Rica	3,8	6,5
Nigéria	2,5 (3,6) 2	3,0
Mexique	3,5	7,2
Paraguay	3,4	4,4
Philippines	3,4	5,9
Iraq	3,4	6,0
Libye	3,4	24,1
Suisse	1,6	4,0
Finlande	0,6	4,5
Belgique	0,6	4,6
Royaume Uni	0,6	2,8
Autriche	0,5	4,4
Irlande	0,4	4,0
Hongrie	0,3	5,7
Républ. dém. allemande	0,0	4,2

1 BIT, statistiques du travail, édition spéciale population, 1974.

2 3,6 %, de 1963 à 1973, selon le recensement de 1973.

3. D'une minorité de privilégiés au reste de l'humanité

Prendre conscience que le problème démographique n'est qu'un volet parmi d'autres, tout aussi importants, des inégalités qui séparent pays industrialisés et pays en voie de développement, c'est mettre au jour un certain nombre de chiffres que nous devons rappeler ici.

1. Le produit national brut (PNB) total de 21 pays industrialisés à économie de marché était estimé, pour l'année 1970, à 211 milliards de dollars américains, et celui de 107 pays en développement à 395 milliards¹. (Il convient de rappeler que, pour différentes raisons d'ordre économique, structurel, statistique et autre, les données concernant le PNB ne sont pas toujours directement comparables d'un pays à l'autre; en outre, le PNB n'est de loin pas le seul élément à prendre en considération pour mesurer le niveau de développement d'un pays; cependant, ces chiffres reflètent une tendance générale et constituent un des moyens les plus fréquemment utilisés pour illustrer l'écart existant entre les pays industrialisés et les pays en développement.)

2. La population des pays industrialisés à économie de marché se chiffrait, en 1970, à 627 millions et celle des pays en développement à

1794 millions d'habitants. Cela signifie que 17 % de l'humanité, vivant dans des pays industrialisés à économie de marché, réalisent 64 % du produit mondial brut, alors que les pays en développement, qui englobent 49 % de l'humanité, ne réalisent que 13 % de ce produit.

3. Le PNB par habitant se montait en moyenne, en 1970, à 3205 dollars pour les pays industrialisés à économie de marché et à 220 dollars pour les pays en développement. En ce qui concerne les pays socialistes, y compris la Chine, le PNB par habitant était estimé, à la même époque, à 596 dollars.

4. Enfin, si l'on considère l'évolution du PNB de 1960 à 1970, on constate que le fossé entre pays industrialisés et pays en développement s'élargit. Et pourtant le PNB a enregistré une croissance sensiblement comparable dans les pays industrialisés et dans les pays en développement. Mais, dans les pays en développement, la population croît plus rapidement, de sorte que, exprimé par tête d'habitant, leur PNB augmente moins vite que celui des pays industrialisés. Ainsi, de 1960 à 1970, il a passé de 2162 à 3205 dollars par habitant dans les pays industrialisés à économie de marché, en regard d'une augmentation de 184 à 220 dollars dans les pays en développement. La croissance est donc de 48 % pour les premiers et de 20 % pour les seconds. Au cours de la même période, les pays industrialisés à économie de marché ont contribué pour 62 % à l'augmentation du produit mondial brut, les pays en développement pour 11 % seulement.

1 Les indications chiffrées de ce paragraphe et des suivants sont tirées de statistiques de la Banque mondiale. Elles portent sur 141 pays, soit
— 21 pays industrialisés à économie de marché (dont la Suisse),
— 13 pays socialistes (y compris la Chine),
— 107 pays en développement (y compris la Yougoslavie, le Portugal, l'Espagne et la Turquie).

A NOS ABONNÉS

Ce numéro 282 de « *Domaine Public* » marque l'avant-dernière étape de notre série bi-mensuelle estivale.

Le prochain DP paraîtra le 29 août et nous reprendrons ensuite notre rythme hebdomadaire habituel.

Le Chili saigné de ses travailleurs

Les déclarations de la junte chilienne appellent une contre-information dont nous signalions récemment (voir DP 281) qu'elle commençait à prendre forme. Ainsi des indications sont actuellement publiées sur la réalité économique après quelques mois de « gestion » des colonels de Santiago.

Le Comité de Rome, dans son organe « Chile Democratico », a publié en avril un tableau donnant le détail des licenciements dans les secteurs publics et privés depuis le coup d'Etat. Le total de 634 100 personnes se compose de 502 959 ouvriers, 106 587 employés et fonctionnaires, et de 24 554 professionnels et techniciens. A ce chiffre devraient s'ajouter 150 000 personnes en chômage avant le coup d'Etat, pour donner un total de 784 000.

Les chiffres donnés par le Comité de Rome comprennent probablement certains comptes doubles entre secteurs et institutions, et les données relatives au secteur privé ne sauraient être que des estimations. Il n'en reste pas moins que l'armée des sans-travail, au Chili, atteint des proportions alarmantes et qu'elle représente entre le 15 et le 25 % de la force de travail du pays.

Une des commissions d'enquête les plus sérieuses ayant opéré au Chili estimait que 160 000 personnes avaient été renvoyées de leur travail pour des motifs « politiques » depuis le coup d'Etat, ce

dernier chiffre faisant abstraction des licenciements notifiés en raison de la récession des conditions économiques générales, et estimait le taux de chômage global à 20 %. Elle informait d'autre part que l'allocation de chômage avait été fixée au 75 % de la moyenne des revenus pour l'année écoulée. Les employeurs, tenant leurs anciens employés à la merci d'une dénonciation politique, conservent toute liberté de ne pas remplir cette obligation. Ainsi cette compensation que le niveau de l'inflation a rendue dérisoire semble loin d'être payée de manière générale.

Les bureaux d'embauche ouverts traditionnellement par les fermiers argentins dans le sud du Chili ont été pris d'assaut cette année, particulièrement dans les provinces de Llanquihue et d'Osorno. 9200 Chiliens devaient répondre à une offre de 700 emplois pour la cueillette des pommes en Argentine.

L'Agence France Presse informait le 15 avril que 70 000 Chiliens étaient passés en Argentine depuis le coup d'Etat. Les ambassades d'Australie et du Canada furent assaillies par les techniciens et les « professionnels » candidats à l'émigration.

La Junte commence à s'inquiéter en voyant l'exode des cadres et cadres moyens qui se produit dans tous les secteurs et en constatant que ceux qui avaient quitté le pays en 1970 ne semblent pas décidés à prendre le chemin du retour.

Licenciés dans le secteur privé:

	Totaux	Ouvriers	Employés	Techniciens
Industrie	190 090	170 480	16 760	2 850
Commerce	46 060	35 940	8 890	1 230
Transports et communications	15 760	10 470	4 130	1 160
Services	26 550	18 650	5 880	2 020
Mines	32 070	26 420	4 670	980
Agriculture	62 290	56 950	3 780	1 560
Construction et logement	128 670	110 570	15 840	2 260
Totaux	501 490	429 480	59 950	12 060

La réforme pénitentiaire: à gagner sur l'opinion publique

Les établissements pénitentiaires occupent, cet été, le devant de la scène. La crise des prisons n'est pas nouvelle; ce qui l'est, en revanche, c'est l'ampleur de la secousse.

Mais rien n'y fera: notre justice est une justice de prison, et le restera. L'encellulement, l'élimination, l'intimidation, sont les mamelles du système carcéral, aujourd'hui, et pour longtemps encore, faute d'un jour nouveau porté sur les condamnés, et qui seul pourrait entraîner une modification profonde de l'état d'esprit de l'immense majorité.

Que l'on ne s'y trompe donc pas! L'indignation populaire qui suit certains « accidents de parcours », telle la mort d'un jeune détenu, ou même des événements d'une ampleur rare comme la révolte des prisonniers en France, cette indignation n'a qu'un temps; le sentiment général subsiste, et même se renforce, qui voit dans la privation de liberté la seule réponse à donner à ceux qui ne se plient pas à la règle commune. Aujourd'hui, après avoir soulevé le problème (DP 275, notamment) des conditions d'existence des détenus, nous tentons, sans ambition de résoudre ce grave problème, d'engager le dialogue en tendant d'abord un miroir à notre société: pourquoi des prisons telles qu'elles existent? (Réd.)

Avant tout, ne pas se faire d'illusions: que le sort des prisonniers se trouve considérablement adouci à la suite de leurs revendications, alors l'on entendra monter de partout une seule et même clameur: « Comment, il suffit d'être incompris, irrécupérable, violent, criminel, déséquilibré, et on vous comprendra, on vous récupérera, on adoucira votre sort, on vous trouvera des circonstances atténuantes, on passera une main fraîche sur votre

front brûlant ! Et les gens bien dans tout ça ? » (« Charlie-Hebdo », No 194).

Il n'est pas question de revenir ici sur les circonstances tragiques de la mort d'un jeune évadé dans le canton de Vaud. Il est certain que les protestations, auxquelles nous pourrions nous associer en partie, soulevées par les circonstances de ce drame sont terriblement ambiguës, et ne sauraient fonder une quelconque volonté de mise en question du régime pénitentiaire, ni même une réflexion sur l'appareil répressif. Car tout un chacun admet en son for intérieur que la menace d'une telle violence existe, souhaite qu'elle fonctionne en somme comme une arme de dissuasion entre les mains de la société, et qu'elle favorise en définitive un cloisonnement étanche entre une minorité de réprouvés et la masse des citoyens en règle avec la loi.

Nécessité d'une campagne d'explication

D'où une certaine versatilité de l'opinion qui hésite entre son confort et une sensibilité réelle à l'injustice, versatilité qui conditionne toute volonté de réforme pénitentiaire; celle-ci ne saurait donc se fonder que sur une campagne d'explication à long terme des avantages réels d'une justice de tolérance et de solution, par opposition à une justice de répression.

La compréhension de toute forme d'organisation, de l'institution pénitentiaire également, passe par la définition des objectifs qu'elle poursuit (et là nous empruntons principalement les points de repères de Peter Aebersold dans une récente étude consacrée à la finalité de l'exécution des peines). Ainsi la prison, ceci dit en vrac, et sans volonté d'établir des priorités, est axée sur les buts suivants: intimidation, expiation, protection de la société, recherche d'un fonctionnement interne amortissant les conflits et les heurts entre les différentes catégories qui composent le corps social, maintien de l'ordre et de la sécurité, et enfin, pour sauvegarder le principe de l'article 37 du Code

pénal, socialisation des détenus en vue de leur retour à la vie libre.

Il est évident que tous les objectifs énumérés ci-dessus ne cohabitent pas aisément, et qu'ils sont même parfois franchement contradictoires. Ainsi est-il difficile de concilier l'encellulement, qui tend à infantiliser le détenu et à lui faire perdre jusqu'au souvenir de l'esprit d'initiative, avec la « socialisation » de ces ex-délinquants, qui devrait précisément susciter le sens des responsabilités. Ces contradictions s'estompent vite cependant, car une échelle hiérarchique des valeurs pénitentiaires est imposée sans conditions « derrière les barreaux ». Cette échelle des valeurs permet de fixer des priorités absolues dont voici les lignes de force:

La socialisation: trop cher !

1. D'une manière générale, les réalisations les plus faciles ont la préférence sur celles qui nécessitent des dépenses plus élevées. Dans cette perspective, l'effort de socialisation des détenus, qui est de loin l'entreprise la plus délicate et la plus coûteuse en dépenses de fonctionnement, est nécessairement sacrifiée, ou passe après d'autres objectifs plus directement accessibles.

Le bon vieux temps

2. Parmi les critères, l'ancienneté d'un objectif peut jouer un rôle. Dans une structure bureaucratique et hiérarchique comme celle du système carcéral, la tendance à s'en tenir à la tradition, aux « méthodes du bon vieux temps » est quasi ritualisée. Là encore, la relative nouveauté du principe de socialisation est un handicap pratiquement infranchissable.

Une stricte hiérarchie

3. Dans une prison, des catégories de personnes bien déterminées sont chargées d'objectifs intermédiaires précis: le gardien surveille et accompa-

gne le détenu au travail, le contremaître veille à la rentabilité du travail pénitentiaire, tandis que le « team » d'éducateurs, d'instituteurs ou d'ecclésiastiques est, lui chargé de la socialisation. On doit noter que le pouvoir de décision n'est pas entre les mains de ceux qui veillent à la socialisation, d'où leur situation dépendante, voire leur relégation au second plan de l'organisation...

Il n'est donc pas exagéré de parler, comme le fait R. Badinter dans un récent article du « Monde » (voir ci-après), d'une « pesanteur répressive » de l'exécution des peines qui fait obstacle à toute modification de l'échelle des valeurs pénitentiaires.

Dès qu'un conflit surgit entre le bénéfice éventuel d'un processus de socialisation et ses risques envisagés sous l'angle de la sécurité, l'arbitrage a toutes les chances de privilégier la sécurité.

En définitive, l'axe de lutte contre cette « pesanteur répressive », la cible à préciser en quelque sorte, n'est pas d'abord l'institution pénitentiaire elle-même, mais ce préjugé tenace et ancré dans l'opinion publique qui postule que « la place du criminel est en prison ».

Tant que l'opinion n'aura pas cédé sur ce principe, tant que le citoyen au-dessus de tout soupçon n'aura pas cessé de vouer automatiquement l'autre, le délinquant, le déséquilibré, l'irré récupérable, au ghetto de sa cellule, la réforme pénitentiaire restera une illusion.

● AU VERSO, LIRE L'ANNEXE : « UNE JUSTICE DE PRISON ».

Romandie vaudoise

Plusieurs quotidiens alémaniques ont diffusé le 1er août un supplément consacré à la Suisse romande. A part cinq articles consacrés aux cantons et au Jura, tous les textes étaient dus à la plume de Vaudois ou d'auteurs domiciliés dans le canton de Vaud. Comme il se doit, aucun texte n'émanait d'un journaliste ou d'un magistrat de gauche.

Une justice de prison

Le 8 août 1974 paraissait dans « Le Monde », une prise de position de Roger Badinter, avocat au barreau de Paris, qui nous semble alimenter de façon extrêmement intéressante le débat sur la réforme pénitentiaire, une réflexion qui, même si elle est écrite pour la France, nous concerne directement. En voici quelques extraits (R. Badinter avait commencé par stigmatiser la justice actuelle: « Tout notre système répressif repose sur la prison. Elle en est à la fois l'expression et le châtiement. Elle en est le châtiement judiciaire par excellence. »):

(...) Tocqueville, en 1843, exprimait nettement la morale pénitentiaire de son temps: « L'objet des prisons n'est pas de rétablir la santé des criminels ou de prolonger leur vie, mais de les punir et d'arrêter leurs imitateurs. Il ne faut donc pas s'exagérer les obligations de la société sur ce point, et si dans les prisons les chances de longévité ne sont pas inférieures à ce qu'elles eussent été pour les mêmes hommes dans la liberté, le but est atteint. L'humanité est satisfaite... »

Cente trente ans ont passé. Le credo officiel a changé. A l'en croire, « la peine privative de liberté a pour but essentiel l'amendement et le reclassement social du condamné ». Belles paroles en vérité, et qui expriment bien l'inspiration de cette réforme pénitentiaire, toujours proclamée depuis 1945 et toujours différée dans les faits. En réalité, les propos glacés de Tocqueville traduisent mieux le sentiment collectif de la limite des devoirs de la société envers les détenus. Idéologiquement, en matière pénitentiaire, nous sommes toujours au XIX^e siècle. Et pourquoi d'ailleurs s'en étonner ? Notre justice répressive est encore essentiellement impériale.

C'est sans doute cette résistance, ce blocage des esprits et des sensibilités, qui fait que les choses ne changent pas. Ou à peine. Tout se passe en

vérité comme si les bonnes volontés, les intentions généreuses, se brisaient sur cette vieille représentation pénitentiaire, enracinée dans l'inconscient collectif, qui ne conçoit la prison — haute, noire et fermée — que comme une léproserie, un lazaret, où il ne s'agit pas de traiter le mal, de prévenir la contagion, mais seulement d'enfermer les malades — à l'écart — le plus loin possible des autres hommes.

Il n'est pas une règle élémentaire de prévention criminelle que la réalité pénitentiaire ne bafoue. On doit séparer les prévenus des condamnés, les primaires des récidivistes. Ils se côtoient dans les mêmes établissements, quand ils ne partagent pas les mêmes cellules. Les condamnés à de longues peines devraient les accomplir dans des maisons centrales, à l'écart des petits délinquants. On les retrouve trop souvent dans les maisons d'arrêt. Ils devraient être soumis au régime progressif qui, par paliers, doit conduire le condamné à sa réinsertion dans la société des hommes libres. Moins de la moitié d'entre eux connaissent ce régime. Les autres sont abandonnés au régime pénitentiaire classique. Parfois même l'impératif catégorique de la séparation absolue des mineurs délinquants et des détenus majeurs n'est pas respecté. Quant aux conditions matérielles de la détention, elles sont navrantes. (...)

En fait, notre système pénitentiaire, tel qu'il est, aboutit précisément à développer le mal: le crime, qu'il est censé combattre. Nos prisons aujourd'hui sont éminemment criminogènes. Plus de la moitié de ceux qui les ont connues, chez les jeunes gens, deviendront des récidivistes. On parle volontiers d'école du crime. Ce sont de vrais séminaires que nous lui offrons.

Cet état de choses est connu aujourd'hui: par nos gouvernants, par le Parlement, et même par le public. S'il subsiste, c'est donc que les Français, en leur grande majorité, s'en accommodent. Cette réalité des prisons, à la fois détestable et dangereuse, ne les heurte ni ne les choque réellement. Pas plus que ne les affecte l'existence des « mitards », des cages à poules, ou les suicides des

détenus. Avons-nous jamais vu de manifestations, sinon de masse au moins de foules en faveur de la réforme pénitentiaire. Qui, sauf quelques consciences exigeantes, généralement chrétiennes ou gauchistes, ou les deux à la fois, ressent l'absurdité et la honte de notre système pénitentiaire ? Et quel accueil leurs protestations rencontrent hormis l'indifférence polie ou la critique acerbe de M. Prudhomme ? « Vous feriez mieux de vous intéresser aux victimes. » Comme si le sort des victimes et la réparation qui leur est légitimement due devaient commander une politique répressive entraînant infailliblement la commission de nouveaux crimes et le malheur de nouvelles victimes ! (...)

UNE NOUVELLE DE GILBERT BAECHTOLD

L'enlèvement

Changai, le 3 septembre 1969.

Je loge à l'Hôtel de la Paix (autrefois palace en vogue du monde capitaliste). Les clients y sont rares et discrets. Sauf un Belge qui s'est présenté à moi dans l'ascenseur et ne me lâche plus. Maoïste sincère, il me bombarde de conseils et s'inquiète de mes opinions.

Le 4 septembre

Le chlore de Changai m'obsède. Son odeur me poursuit jusque dans mon bain, dans les sirops que je bois, dans les glaces que j'achète sur le quai. J'aurais besoin d'un socialisme sans chlore.

Le 5 septembre

Coup sur coup, dans la rue, deux véhicules m'ont fait sursauter: deux camionnettes de propagande avec drapeaux rouges et tam-tam assourdissant. Le Belge, qui marchait derrière moi, a éclaté de rire:

— La révolution vous fait donc peur ? m'a-t-il hurlé dans l'oreille.

— Comprendrez-vous enfin la nécessité d'un contact permanent avec l'action populaire? a-t-il ajouté.

Le 7 septembre, 15 heures

Visite d'une fabrique de machines-outils dans la banlieue de Changai. Le chef du comité révolutionnaire de l'entreprise a adressé un discours aux invités. Pressé de répondre, le Belge — qui bien sûr est présent — m'a coupé la parole.

— Moi, je suis un intellectuel engagé, a-t-il déclaré.

Le 7 septembre, 15 h. 30

Nous visitons la fabrique, forte de six mille ouvriers. Un ingénieur nous donne des indications techniques que je suis avec peine. Le Belge se

tient les côtes en m'observant. Quand nous entrons dans le hall de montage, il prend la tête du peloton et marche coude à coude avec l'ingénieur. Les ouvriers chuchotent sur son passage.

Le 7 septembre, 16 h. 02

Soudain le Belge s'élève en l'air, harponné par un crochet descendu du plafond, qui a déchiré sa chemise et happé sa ceinture. Oui, cet homme à principes est soulevé brutalement et de façon vertigineuse par un crochet chinois.

Même jour, 16 h. 03

Le corps du Belge se met à l'horizontale, plane au-dessus des machines et des travailleurs. Hissé à nouveau, il repart vers les sommets, vole tout là-haut entre les poutrelles, dans le ciel du grand Mao.

16 h. 04

Le Belge enfin redescend. Les pieds sur le sol, il tourne sur lui-même avec des gloussements, tel un oiseau qui se serait cogné la tête. A part cela, il semble indemne. En brossant son habit, le chef du comité révolutionnaire lui dit:

— Accident regrettable, mais pour un intellectuel engagé quel contact avec la réalité de l'usine!

* * *

(J'ai trouvé ces notes à Changai, au fond d'un tiroir de ma chambre d'hôtel. Au cours du même voyage, j'avais rencontré un Belge disert que ses compagnons surnommaient « l'astronaute » sans que j'eusse compris pourquoi.)

G. B.

POINT DE VUE

Gros et petits légumes

Pendant que ces deux coquins de Grands baliverment bras-dessus bras-dessous ou jouent aux gendarmes, le menu fretin prend des mesures efficaces — à défaut d'être spectaculaires.

C'est ainsi qu'il n'y a jamais eu autant de gens, au Val-de-Ruz et aux Etats-Unis — je manque de données pour le reste de la planète — qui, cette année, ont fait du jardinage.

Graines et plantons sont partis à toute vapeur. Voilà bien une vraie révolution: silencieuse, inaperçue, mais qui vous mine un système bien plus sûrement qu'un milliard de discours, d'articles ou de coups d'Etat.

Le jardinage, ça n'a l'air de rien. C'est une affaire de pères, à première vue. Mais si vous analysez la chose dans ses tenants et aboutissants intimes, c'est de la dynamite, c'est la toxine botulique dans le système économique qui nous escroque. C'est un virus lent.

Si vous n'avez pas de jardin, c'est un peu difficile à comprendre. J'explique.

Si vous avez deux mètres carrés de légumes, vous êtes à deux doigts de détester les autoroutes, par exemple. Parce que vous comprenez que les autoroutes nous volent de la bonne terre à légumes et que c'est une honte. Vous êtes à un doigt de détester les autos, par conséquent. Une rangée ou un carreau de choux en plus et vous êtes quasi prêts à cracher sur les usines d'autos et toutes celles qui leur ressemblent. Corollairement, vous vous méfiez de la police et de ceux qui la commandent.

Vous commencez sérieusement, adoncques, à vous dire que, ma foi, si vos deux mètres devenaient vingt mètres, eh ben, pardine, v'là ben des économies. Mais pour s'occuper du jardin, faut moins travailler à engraisser les patrons. Ben, bondiou, autant engraisser des lapins ou de vrais cochons, hein, pas vrai Julot?

Mais la terre? Ben la terre... ben la terre... crédié, va falloir limiter la population, ben va falloir se retenir.

A ce stade-là, avec vos gros sabots, vous êtes contre les places militaires et plutôt partisans

de « la terre à ceux qui la travaillent ». Mûrs pour une honnête redistribution des biens de ce monde, quasi.

Tiens! voyez un peu ce qui se passe en Ukraine, par exemple, où le système a laissé des bouts de pardins aux kolkhoziens. Les jardins marchent bien, les fermes collectives foirent. Pas étonnant. Les jardins finiront par avoir raison des kolkhozes. Couru d'avance. En vérité je vous le dis, avant longtemps avoir son jardin, ce sera la mode. Et celui qui n'en aura pas sera un demeuré, un étriqué, un urbanisé de la dernière espèce. Un tout pauvre type obligé d'acheter ses radis.

Et l'on prendra enfin au sérieux la proposition des kabouters d'Amsterdam d'interdire les maisons sans jardins, de transformer les parkings, les toits plats, les rangées de garages, les entrepôts (qui devraient être souterrains), en jardins potagers.

Le prochain siècle sera métaphysique et chlorophyllien. Ou il ne sera pas.

Le pouvoir est au bout de la bêche et du plantoir.

J'en parie une botte de fusils.

Gil Stauffer

Encore des journaux qui disparaissent

Le quotidien radical des Grisons « *Der freie Rätier* » disparaîtra prochainement après sa fusion avec le quotidien, jusqu'ici démocrate, « *Neue Bündner Zeitung* ». Un nouveau titre « *Bündner Zeitung* » marquera la nouvelle orientation de cette publication; et le canton des Grisons n'aura ainsi plus que trois quotidiens: « *Bündner Zeitung* », le principal (catholique), avec un tirage de plus de 23 000 exemplaires, « *Bündner Tagblatt* » avec un tirage d'environ 10 000 exemplaires, tous deux paraissant à Coire, et « *Davoser Zeitung* » (moins de 3000 exemplaires) à Davos. Le quotidien catholique de Näfels (GL) « *Glarner Volksblatt* » qui collaborait étroitement avec le grand quotidien catholique lucernois « *Vaterland* » perd son titre et ne sera plus qu'une édition régionale du journal lucernois qui gagne ainsi un peu plus de 1000 exemplaires pour sa justification de tirage. Le seul quotidien paraissant encore dans le canton de Glaris sera « *Glarner Nachrichten* » à Glaris (tirage légèrement supérieur à 10 000 exemplaires).

Publicité patriotique

— A l'occasion du 1er août, le parti libéral bâlois, le seul parti alémanique affilié à l'Union libérale-démocratique suisse, a publié sous forme d'annonce dans la presse bâloise un manifeste d'une page titré « *Nous disons oui à notre Suisse* ». Les sous-titres: « *Nous disons oui à notre démocratie, à notre armée, à la liberté dans l'ordre, à une politique tolérante à l'égard des étrangers, à un développement sain de l'économie, à une sécurité sociale raisonnable, à la collaboration entre partenaires sociaux, à l'épanouissement de l'individu dans une communauté libre* ». Un credo qui

n'aura pas manqué d'impressionner les amateurs de publicité électorale. Plus concrètement, le même jour, Heinz Däpp plaidait, dans la « *National Zeitung* », pour une amnistie de certains délits à l'occasion du centenaire de la Constitution fédérale.

La sexualité du troisième âge

— A noter dans le dernier supplément hebdomadaire (10.8.74) de la « *National Zeitung* », deux enquêtes d'intérêt certain, la première sur les techniques de la dynamique de groupe, la seconde sur la sexualité du troisième âge, sous la forme d'un entretien avec le professeur George Abraham, des Universités de Genève et de Turin.

La réponse de ce spécialiste à la question « *Quels sont les fondements du scepticisme de notre société à l'égard de l'amour au troisième âge ?* »: « *A cela, plusieurs raisons; par exemple la conviction largement répandue que les personnes âgées n'étant plus « rentables » ou actives, elles n'ont plus droit aux joies de l'amour; plus généralement encore intervient une croyance propre à notre société qui veut que l'on ne gaspille pas dans des rapports sexuels des forces vitales déjà amoindries par l'âge. En outre, l'image traditionnellement reçue du troisième âge l'associe, pour des raisons souvent obscures, à une certaine expérience de la vie confinant à la sagesse, et cette dernière, considérée comme une richesse, s'accommode mal d'être associée aux questions sexuelles.* »

Plus de complexes !

Et cette conclusion: « *Tout d'abord, la société doit abandonner ses préjugés vis-à-vis de l'âge et des vieux. Ceux-ci, d'autre part, ne doivent pas avoir le sentiment d'être des poids morts inutiles, ou se sentir coupables d'être âgés. Entre porter aux nues systématiquement la jeunesse et jeter aux oubliettes le troisième âge, il y a une voie moyenne à trouver.* »

Le baromètre

L'initiative du Parti socialiste suisse pour l'impôt sur la richesse a abouti avec 80 190 signatures valables. Le même parti avait recueilli les suffrages de 432 634 électeurs lors des dernières élections au Conseil national, en 1971. Les signatures valables représentent par conséquent le 18,54 % des électeurs de la gauche ou, en d'autres termes, un peu plus d'un électeur sur cinq a signé l'initiative. La proportion est très différente d'un canton à l'autre, puisqu'elle est de 48 % à Lucerne (près d'un électeur sur deux), 34 % à Schaffhouse, 32 % au Tessin, 29 % à Bâle-Campagne et 26 % en Thurgovie. Dans les autres cantons, elle est inférieure à 25 %, un canton, Appenzell Rhodes intérieures, ne livrant aucune signature.

Pour les cantons romands, seul Neuchâtel (23 %) a une moyenne de signatures supérieure à la moyenne suisse. Dans les autres cantons, la moyenne est de 13,80 % au Valais, de 13,64 % dans le canton de Vaud, de 12,30 % à Genève et de 12 % à Fribourg.

Un baromètre du militantisme ?

La terre des ancêtres

Le 75 % du sol du canton d'Uri, y compris d'ailleurs beaucoup de terrain improductif (glaciers, rochers), est la propriété de la Corporation d'Uri, la communauté des bourgeois uranais des 17 communes entre les Schöllenen et le lac. Cette corporation est organisée comme le canton avec des autorités législatives et exécutives. Le peuple détient la souveraineté et se réunit tous les deux ans en Landsgemeinde. La corporation prend à sa charge des tâches d'utilité publique et joue un rôle important pour l'agriculture uranaise.

Ce sont là des indications données par le président Leo Arnold dans le film de Fred Murer: « *Nous autres paysans de la montagne, ce n'est pas notre faute si nous sommes là* ».

Faut-il entendre par là que la propriété collective du sol n'est pas une idée étrangère à la Suisse ?